

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2025 / 0046

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Pôle Éducation Enfance Jeunesse
Coordination Petite Enfance
Tél : 04.66.56.43.92
Réf : IDP/SG/RMF/2025

Objet : Convention à titre onéreux relative à l'intervention d'une psychologue clinicienne, Mme Julia BOGGINO, au sein du relais petite enfance secteur Rousson pour les assistants maternels pour la période du 1^{er} février au 30 juin 2025

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération C2024_03_17 du conseil de communauté du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, modifiée par la délibération C2024_05_18 du conseil de communauté du 18 décembre 2024,

Considérant l'intérêt d'organiser des séances de travail portant sur l'analyse des pratiques professionnelles avec les assistants maternels du relais petite enfance secteur Rousson,

Considérant la volonté de garantir les conditions d'accueil sur le plan de l'éveil et du bien-être des enfants âgés de moins de 6 ans, de sensibiliser et d'accompagner les assistants maternels,

Considérant que cette prestation est proposée pour un montant total TTC de 850 € (huit cent cinquante euros toutes taxes comprises),

Considérant que dans ce contexte, la proposition de Mme Julia BOGGINO constitue l'offre économiquement la plus avantageuse pour assurer ces interventions en qualité de psychologue clinicienne,

Considérant qu'au regard de la réponse favorable de Mme Julia BOGGINO à la réalisation de ces interventions en qualité de psychologue pour le relais petite enfance secteur Rousson géré par la Communauté Alès Agglomération, il convient de déterminer les conditions particulières d'exécution desdites prestations par voie de convention,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Mme Julia BOGGINO, psychologue clinicienne, domiciliée 47 avenue Carnot - 30100 Alès, est retenue au titre de la prestation relative à des interventions en direction des assistants maternels du relais petite enfance secteur Rousson, pour la période du 1^{er} février au 30 juin 2025.

Ladite prestation consiste en l'organisation de 5 séances de 2 heures, dont les jours et les horaires sont fixés en collaboration avec la responsable du relais petite enfance secteur Rousson.

Elle est proposée au tarif horaire de 85 €, soit un total TTC de 850 € (huit cent cinquante euros toutes taxes comprises).

ARTICLE 2 :

Les conditions particulières d'exécution de ladite prestation, portant interventions d'une psychologue, pour le relais petite enfance secteur Rousson, seront précisées dans la convention.

Cette prestation fera l'objet d'une facturation présentée par et au nom de Mme Julia BOGGINO, psychologue clinicienne – 47 avenue Carnot – 30100 Alès, aux mois de mars et juin 2025, en fonction du nombre réel de séances organisées.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le

31 JAN. 2025

Le président

Christophe RIVENQ

